



2025

DÉCISION MUNICIPALE
N°2025 - 121
En date du 21 novembre 2025

Objet : Versement d'un acompte de 30% à l'OEFE- Formation Gestion Locative agent communal

Prise en application de la délibération N°2024-107du Conseil Municipal de la commune de Luzarches en date du 5 décembre 2024, donnant délégation de pouvoir à Monsieur Le Maire dans les matières définies par l'article L .122-22 du Code général des collectivités territoriales

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-22 et L2122-23,

Vu la délibération 2022-63 en date du 30 juin 2022, adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2023.

Vu la délibération 2025-38 du conseil municipal, en date du 08 avril 2025, portant adoption du budget primitif 2025 du budget principal de la commune,

Considérant que la collectivité verse l'allocation chômage ARE à un agent communal, depuis le 1^{er} février 2025

Considérant que le coût de la formation demandée par l'agent est à la charge de la collectivité

Considérant l'offre faite (devis n°I-25-10-4) par l'organisme de formation « OEFE », 7 avenue Lefevre 94420 Le Plessis-Trévise, Siret n°88110314700016, pour une formation en Gestion locative et un coût de 2 520,00€ TTC,

Considérant que l'organisme de formation demande un acompte de 30% avant le commencement de la formation,

Monsieur le Maire de Luzarches

DÉCIDE

Article 1 : D'accepter de verser un acompte de 30% du coût total à l'OEFE, 7 avenue Lefevre 94420 Le Plessis-Trévise, Siret n°88110314700016, et relatif à la formation de Gestion locative, soit 756€,

Article 2 : De préciser que le solde sera réglé à réception de facture.

Article 3 : De dire que la dépense est prévue au budget principal 2025

Michel MANSOUX
Maire



Date de notification :

Date de transmission au représentant de l'Etat : **24 novembre 2025**

(pour les actes mentionnés à l'article L2131-2 du CGCT)

Date de publication : **25 novembre 2025**

REÇU EN PREFECTURE

le 24/11/2025

Application agréée E-legalite.com

Place de la Mairie - 95270 LUZARCHES - TEL : 01 30 29 54 54 - www.luzarches.net